

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20.12.01 Convocation du 12.12.2001

Compte rendu affiché le 21 décembre 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Isabelle DESVIGNES

Réf. : BJ/LDA

**Objet : SALLE EVOLUTIONS
AVENTURIERE :**

MARCHE APPEL OFFRES OUVERT

Présents :

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER, Maires-
Adjoints,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, GLATARD, M. GONDELAUD,
Mme DURAND, MM. CHRETIN, FERNANDES, Mmes PERRIN,
DESVIGNES, MM. MACHURAT, BELLOT.

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	20
votants	26

Absents représentés :

Mme WYMANN par M. POINT – Mme MARMONIER par
Mme DESVIGNES – Mme BERRA par M. FAURE – Mme ZULI
par Mme GUERIN – M. GOSSET par M. GONDELAUD – Mlle
MILLET par M. BELLOT.

Absents excusés :

Mme BROSSARD, M. BOUREZG, Mme LABASOR.



Monsieur le Maire-Adjoint délégué rappelle que par délibération en date du 31.05.2001, l'assemblée avait adopté la mise en œuvre de l'opération de réalisation de la Salle d'évolutions sportives de l'Aventurière, et par conséquent autorisé Monsieur le Maire à procéder aux formalités imposées par le Code des Marchés Publics en matière d'appel d'offres.

Après un premier appel d'offres restreint déclaré infructueux, suite à de mauvaises estimations des lots, une deuxième consultation a été engagée *par appel d'offres ouvert*.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 18.12.2001.

Monsieur l'Adjoint explique qu'après avoir procédé aux vérifications d'usage, prescrites par le Code des Marchés Publics, la Commission a retenu les entreprises suivantes :

N° du lot	Désignation des lots	désignation des entreprises
1	VRD ESPACES VERTS	DUC et PRENEUF Sa
2	MACONNERIE GROS ŒUVRE – CARRELAGE FAIENCES	Sarl CASASOLA
3	REVETEMENTS DE FACADE	C. BONELLO
4	CHARPENTE – BARDAGE - COUVERTURE	DECLARE INFRUCTUEUX
5	METALLERIE ALUMINIUM & TRADITIONNELLE	COTILLON J.L.
6	MENUISERIE INTERIEURES BOIS	B. BOCCARDO
7	PLATRERIE PEINTURE	FICAGNA
8	SOLS SOUPLES	SOLS MODERNES
9	CHAUFFAGE GAZ – VMC - PLOMBERIE – SANITAIRES	GOIFFON Sa
10	ELECTRICITE – CHAUFFAGE ELECTRIQUE	EGE DUFY Sa

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Vu l'avis d'appel d'offres envoyé à la publication le 12.11.2001,
- Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres, réunie le 18.12.2001,
- Considérant la nécessité de procéder aux travaux de construction de la salle d'évolutions sportives de l'Aventurière,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés relatifs à l'opération citée en objet, et définis ci-dessous

N° des lots	désignation des entreprises	N° des marchés	MONTANT TTC EN EURO
1	DUC et PRENEUF Sa	02.01	22 501.48
2	Sarl CASASOLA	02.02	95 294.55
3	C. BONELLO	02.03	9 170.18
5	COTILLON J.L.	02.04	13 419.09
6	B. BOCCARDO	02.05	6 506.24
7	FICAGNA	02.06	6 382.43
8	SOLS MODERNES	02.07	9 597.48
9	GOIFFON Sa	02.08	16 879.15
10	EGE DUFY Sa	02.09	12 502.38

- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché sans formalité qui sera conclu avec l'entreprise mieux disante retenue par la commission d'appel d'offres pour les travaux « Charpente-Bardage-Couverture » (lot n° 4),
- Précise que la dépense est prévue à l'article 2313 opération 59 du budget communal,

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 20 décembre 2001

Le MAIRE
Signé P. LAFFY

Pour copie conforme,
Le MAIRE,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 4 janvier 2002
- de la publication le 5 janvier 2002
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 4 janvier 2002